|  |
| --- |
| **Solutions de planchers  haut de sous-sol non isolant  avec étais KP1** |

**Descriptif succinct (pour DPGF) :**

Plancher haut de sous-sol non isolant KP1 constitué de poutrelles préfabriquées en béton précontraint prévues pour une pose avec étais et entrevous légers de coffrage simple.

*Options techniques détaillées ci-dessous :*

* *avec intégration des réseaux en dalle de compression (voir lot plomberie/électricité)*
* *avec isolation thermique rapportée (voir lot carrelage, faïence, chapes)*
* *avec isolation phonique (voir lot carrelage, faïence, chapes)*

**Descriptif Détaillé (pour CCTP) :**

**Lots gros œuvre**

Mise en œuvre d’un plancher d’une épaisseur suivant portée et charges, constitué de poutrelles béton précontraint KP1 prévues pour une pose avec étais Gamme LX ou GP et d’entrevous légers de coffrage simple en matériau de synthèse de type EMX Igni KP1 ou EMX bois.

Le plancher sera dimensionné suivant les préconisations du fabricant et sa mise en œuvre se fera conformément à l’Avis Technique CSTB n°3.1/18-957\_V3 et son domaine d’emploi visé.

La dalle de compression sera en béton de type C25/30, d’épaisseur minimale de 4 cm (suivant Avis Technique CSTB 3.1/18-957\_V3 et son domaine d’emploi visé). Elle sera armée d’un treillis soudé sur toute la surface.

**Lot Plomberie – Sanitaire – Chauffage – Ventilation**

**Lot Electricité**

*\*Intégration des réseaux en dalle de compression ou en chape*

L’intégration de réseaux hydrauliques et/ou électriques est possible directement dans la dalle de compression du plancher haut de sous-sol non isolant KP1 ou en chape de ravoirage.

Dans le cas d’intégration des réseaux hydrauliques (eau chaude et eau froide sanitaire) dans la dalle de compression, son épaisseur minimale sera portée à 7 cm, avec des fourreaux n’excédant pas un diamètre de 20 mm (au-delà l’épaisseur de la dalle de compression sera augmentée en conséquence).

Dans le cas d’intégration des réseaux électriques dans la dalle de compression, son épaisseur minimale sera portée à 8 cm, avec des fourreaux n’excédant pas un diamètre de 20 mm (au-delà l’épaisseur de la dalle de compression sera augmentée en conséquence).

L’éventuelle chape de ravoirage rapportée au-dessus de la dalle de compression sera exécutée selon les DTU ou ATEc auxquels elle se rapporte.

**Lot Carrelage, Faïences, Chapes**

*\*Isolation thermique rapportée en chape flottante*

Le plancher haut de sous-sol non isolant KP1 est compatible avec une isolation thermique rapportée en face supérieure de dalle de compression.

Les chapes, revêtements ou formes de pose rapportées au-dessus de la dalle de compression seront exécutés selon les DTU ou ATEc auxquels ils se rapportent et comporteront si nécessaire :

* des joints de fractionnement pour limiter les surfaces à 40 m²,
* une armature anti-retrait par treillis soudé maille 100 x 100 mm, fibres métalliques ou synthétiques,
* une couche de désolidarisation,
* une résistance thermique compatible système de plancher chauffant le cas échéant

*\*Isolation acoustique*

Si nécessaire, l’isolation phonique entre pièces attenantes (transmissions latérales des bruits d’impact) sera assurée soit par la mise en place d’une chape acoustique sous résilient de type ASSOUR CHAPE (ΔL 19 dB minimum) ou similaire en face supérieure de dalle de compression (l’entreprise veillera particulièrement à la bonne mise en place du relevé en périphérie de la dalle avant coulage de la chape) ; soit par la mise en place d’un revêtement de sol souple posé sur le plancher après avoir effectué un ragréage au mortier liquide de la dalle de compression.